



## MINISTÈRE DES ARMÉES



Secrétariat général pour l'administration

ETABLISSEMENT DU SERVICE  
D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE  
DE BORDEAUX

USID de Mont de Marsan

Affaire suivie par :

Tél. : 05.58.05.49.73  
Pnia : 811 118 4973  
Fax : 0533074201

Mont de Marsan, le 12/04/2019  
N° 540067/ESIS - BDX/USIS 0797.  
Clt :  
Mot clé :

Le Chef de l'USID de Mont de Marsan

à

M. le Conservateur Régional de l'Archéologie  
Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-  
Aquitaine  
Service régional de l'archéologie  
54, rue Magendie  
33 074 BORDEAUX CEDEX

**OBJET** : Base Aérienne 118 De Mont De Marsan - demande de consultation  
préalable au titre de l'archéologie préventive

**PJ** : Plan de la situation, fond de carte IGN au 1/25 000 (annexe 1)  
Plan cadastral (annexe 2)

Monsieur le Conservateur,

L'Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Mont de Marsan envisage de réaliser un projet de rénovation du réseau d'eaux pluviales au Nord de la commune de Mont de Marsan, au 1 061 Avenue du Colonel ROZANOFF, 40 118 Mont de Marsan Cedex.

Le projet de bassin de rétention des eaux pluviales concerné par le périmètre d'archéologie préventive de l'Eglise Saint-Martin de Nonères, se trouve sur la parcelle cadastrée 000 BI 213.

Seul le projet du bassin numéro 1 se trouve en zone d'archéologie préventive. Le plan de situation du bassin propose 2 implantations correspondant au scénario a et au scénario b.



Les travaux prévus sont :

- La construction d'un bassin en déblai-remblai de 4 980 m<sup>3</sup> doté d'un ouvrage de vidange ;
- Des terrassements d'environ 2 mètres de profondeur ;
- La création d'un fossé de 700 ml, d'une profondeur 1 m ;
- L'implantation d'un débourbeur-séparateur ;
- La pose d'un obturateur vanne en entrée du bassin.

Surface du bassin versant intercepté	Volume du bassin de rétention	Emprise du bassin de rétention
438 498 m <sup>2</sup>	4 980 m <sup>3</sup>	4 580 m <sup>2</sup>

Dans cette perspective, nous souhaiterions savoir si notre projet est susceptible de faire l'objet de prescriptions archéologiques préalables à la réalisation de l'aménagement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conservateur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef de l'USID de Mont de Marsan

Lieutenant-Colonel PICHON

  
LCL PICHON Christine  
Chef de l'USID de Mont de Marsan